

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PKD CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
GOLF LES JARDINS LOT 38 ILOT 03, Lot 38, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PKD CONSTRUCTION »

Objet : -LA CONSTRUCTION -LE RENOVATION -LE FOURNITURE DE MATERIELS ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, -COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT -PRESTATION DIVERSES Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, Financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
GOLF LES JARDINS LOT 38 ILOT 03, Lot 38, Ilot 3

Dirigeant(s) M SANGARE KARIM (GÉRANT), M CASTANO
DAVID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03171 du 26/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40334/GTCA/RC/2023 du 26/05/2023

